

Juin 2010 – Volume 2 – Numéro 1 – Office municipal d'habitation de Montréal

Plus de **400 000 \$ investis** dans la rénovation de salles de bain aux habitations La Pépinière en 2010



Depuis le printemps 2009, les salles de bain de 41 logements ont été entièrement rénovées aux habitations La Pépinière. Les travaux se poursuivent en 2010, et plus de 400 000 \$ seront investis dans l'amélioration et la rénovation complète de 52 autres salles de bain.

Les travaux débuteront pendant les premières semaines du mois d'août et se poursuivront jusqu'à la fin de l'année 2010. Ils toucheront 31 logements dont 21 maisonnettes et 10 logements de 3 chambres à coucher. Les adresses des logements visés sont énumérées à l'intérieur de cet *Infochantier*. Les travaux entraîneront quelques désagréments : du bruit, de la poussière et le va-et-vient des ouvriers dans les immeubles et aux alentours. Au moment des rénovations dans votre logement, vous ne pourrez pas utiliser votre salle de bain pendant quelques jours, mais la salle de bain d'un logement vacant du complexe d'habitations sera mise à votre disposition. De plus, des coupures d'eau sont à prévoir. Vous trouverez plus de détails dans les pages qui suivent.



Nous sommes conscients des incon vénients que causent les travaux, et nous veillons à ce qu'ils soient achevés le plus rapidement possible. Nous espérons améliorer votre confort et votre qualité de vie de façon durable. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.



AVEC VOUS

Une **rencontre d'information** est prévue vers la **fin juin** afin de renseigner les locataires dont la salle de bain sera rénovée cette année. On se rappellera que deux séances de consultation ont eu lieu l'année dernière afin de discuter avec les locataires de leurs suggestions d'améliorations pour les salles de bain. À ce moment, les choix des composantes des nouvelles salles de bain ainsi que le choix de couleurs des murs et de la céramique ont été faits. À la suite de commentaires des locataires, l'emplacement de la pharmacie dans l'armoire sera modifié pour les prochaines salles de bain qui seront rénovées.

DÉROULEMENT DES TRAVAUX

ADRESSES DES LOGEMENTS TOUCHÉS PAR LES TRAVAUX

Les adresses des logements qui seront touchés par les travaux de rénovation figurent ci-dessous, et certaines familles concernées ont déjà reçu la visite des représentants de l'Office. **La date à laquelle les travaux auront lieu chez vous sera précisée et confirmée dans les prochaines semaines.**

6030, 6060, 6150, 6180, avenue Albani
6035, 6065, rue Duquesne
6155, 6185, rue Duquesne (locaux communautaires)
6055, 6059, 6071, 6075, 6087, 6091, boulevard Rosemont
6130, allée des Châtaigniers
6054, 6058, 6070, 6074, 6086, 6090, avenue de Charrette

6045, allée des Châtaigniers, app. 1, 2, 3 et 4
6160, allée des Châtaigniers, app. 1, 2, 3 et 4
6165, allée des Châtaigniers, app. 1, 2, 3 et 4



DES SALLES DE BAIN REMISES À NEUF

La rénovation complète des salles de bain comprend plusieurs étapes et requiert le savoir-faire de **différents ouvriers spécialisés** : menuisiers, électriciens, plombiers. L'aménagement des salles de bain restera le même, mais étant donné la vétusté des composantes, celles-ci seront toutes remplacées :

- Quelques salles de bain subiront des travaux de décontamination fongique avant leur rénovation, et les locataires concernés ont déjà été avisés;
- Le plancher de la salle de bain et l'alcôve de la baignoire seront en céramique;
- Un meuble avec un lavabo encastré, des barres d'appui, des barres à serviettes, une pharmacie et des tablettes seront installés;
- La robinetterie, la baignoire, la toilette, le lavabo et le luminaire seront remplacés;
- Le système de ventilation sera nettoyé, et les grilles d'extraction au plafond seront remplacées. Un nouveau ventilateur sera installé dans les salles de bain où il n'y en avait pas;
- Un système de chauffage sera ajouté là où il n'y en avait pas;
- Les conduits de plomberie seront nettoyés jusqu'à la colonne de drainage pour faciliter l'entretien de la plomberie des nouvelles salles de bain.

Tous ces nouveaux éléments **amélioreront l'apparence** des salles de bain, **augmenteront l'espace rangement** et, surtout, aideront à **prévenir l'humidité et le développement de moisissures**.

Les travaux se dérouleront sur une période d'**environ 12 à 14 jours pour chaque logement**, et les ouvriers travailleront dans plusieurs logements à la fois. Vous ne pourrez pas avoir accès à votre salle de bain pendant quelques jours, mais les toilettes seront réinstallées à la fin de chaque journée de travail. La salle de bain d'un logement vacant sera prêtée aux familles dont la salle de bain est en rénovation. Tous auront donc accès à une douche et à des toilettes en tout temps. Puisque cet espace sera utilisé par plusieurs familles, assurez-vous de conserver les lieux propres.

RÔLE DU LOCATAIRE — À VOUS D'AGIR !

Pour aider au bon déroulement des travaux, **préparez votre logement** avant la venue des ouvriers et **respectez les consignes** de l'entrepreneur. Votre patience et votre collaboration contribueront grandement à la bonne marche des travaux chez vous.

Au moment de la rénovation de votre salle de bain, vous devrez **vider les armoires** et enlever tout ce qui se trouve dans la salle de bain : **rideau de douche, étagère, décorations ou tout autre objet.**

Comme la rénovation des salles de bain requiert différentes étapes, **les ouvriers devront entrer plusieurs fois dans votre logement**, selon leur spécialité et l'avancement des travaux.



L'ENTREPRENEUR VOUS PRÉVIENDRA

Vous serez avisé de la date du début des travaux dans votre logement. **Assurez-vous d'être présent à la maison** au moment fixé par l'entrepreneur. Si vous prévoyez être absent, vous devez désigner **une personne de confiance qui devra être présente à votre place.**

Canmax construction est l'entrepreneur qui coordonne les travaux aux habitations La Pépinière. Si, pour une raison majeure, aucune personne ne peut être présente chez vous au moment des travaux, **vous devez informer l'entrepreneur sur place ou le surveillant de travaux de l'Office, Martin Martel, aussitôt que vous recevrez l'avis.**

L'horaire de travail des différents corps de métier s'échelonne de 7 h à 17 h, du lundi au vendredi. Dans certains cas exceptionnels, il pourrait y avoir une prolongation de cette plage horaire si la bonne marche du chantier en dépendait.

PRÉVENTION EN PRÉSENCE D'AMIANTE

À la suite d'une analyse des matériaux d'origine, on a détecté une petite quantité d'amiante aux habitations La Pépinière. Les risques sont minimes. Mais, tout au long du chantier, l'entrepreneur portera une attention particulière aux travaux et s'assurera que toutes les précautions sont prises afin d'éviter la propagation de la poussière d'amiante et de protéger la santé des locataires et des travailleurs. C'est la raison pour laquelle certains espaces où s'effectueront les travaux pourraient être isolés par des toiles protectrices, et les travailleurs porteront des masques pour certaines tâches. Ils pourraient aussi utiliser des sacs spéciaux pour se débarrasser des débris.

L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS LA PÉPINIÈRE

ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agente de liaison :
Caroline Stewart
- ◆ Surveillant de travaux :
Martin Martel
- ◆ Directrice de projets :
Isabelle Breault

EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE :

- ◆ Préposés à l'entretien et aux réparations :
Dakinson Benjamin et Éric Smith
- ◆ Agent de location :
Bendel Joseph
- ◆ Organisatrice communautaire :
Nathalie Dufort



Caroline Stewart



Martin Martel



Isabelle Breault



Dakinson Benjamin



Éric Smith



Nathalie Dufort

PRÉVENTION SUR LE CHANTIER

Pour prévenir les accidents, assurez-vous de vous tenir loin des zones de travaux et des équipements de l'entrepreneur.

- Informez-vous auprès de l'entrepreneur pour connaître le **périmètre de sécurité à respecter** dans votre logement et **assurez-vous que tous le respectent**.
- **Surveillez les enfants lorsqu'ils sont près du chantier dans votre logement**, car il pourrait y avoir des clous ou d'autres rebuts susceptibles de les blesser.
- Ne jetez pas d'ordures ménagères dans le conteneur de l'entrepreneur.

L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS et EXTERMINATION
7 h à 23 h – 7 j/7



RÉPARATIONS URGENTES
ET SÉCURITÉ
24 h/24 – 7 j/7

514 872-OMHM (6646)



Office municipal
d'habitation
de Montréal

INFOCHANTIER est publié par le Service des communications et l'équipe Recherche et promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8
Téléphone : 514 872-2016

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble.

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion.

INFOCHANTIER est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Coordination
Martine Di Loreto et Marthe Roberge

Rédaction
Marthe Roberge

Graphisme
Optik Design inc.